

COMMUNIQUÉ – 17.05.2020

**La Fondation sociale de la Ville de Martigny soutient les personnes
les plus touchées par la pandémie du Covid-19**

Par le biais de sa Fondation sociale, la Ville de Martigny agit pour ses habitant-e-s touchés par le coronavirus. Le Conseil municipal a décidé d'octroyer en aide unique, un bon UCOM d'une valeur de 100 francs, aux citoyen-ne-s en proie à des difficultés financières en raison de la crise du Covid-19.

La crise du Covid-19 a touché certaines personnes particulièrement et les autorités politiques en sont bien conscientes. Afin de soutenir les plus nécessiteux, la Fondation sociale de la Ville de Martigny attribuera en aide unique, dès ce lundi 18 mai et jusqu'au 30 juin 2020, un bon UCOM d'une valeur de 100 francs aux résidents de la Commune de Martigny dans le besoin. Cette action solidaire exceptionnelle permettra d'une part de venir en aide aux personnes les plus impactées par la crise et d'autre part de soutenir le commerce de proximité.

Cette aide individuelle, initiée par le Conseil municipal, est destinée aux résidents de Martigny ayant atteint la majorité et subissant des difficultés financières importantes découlant de la pandémie du Covid-19. Pour mener à bien cette opération ciblée, c'est la Fondation sociale qui fera le lien entre les requérants et la Ville de Martigny. Pour en bénéficier, il est nécessaire de remplir le [formulaire](#) disponible sur le site de la Ville www.martigny.ch ou de téléphoner au 027/721.22.00.

Depuis sa création en 1998, la Fondation sociale a toujours eu pour mission d'améliorer la situation personnelle et financière des requérants ou de leur permettre de surmonter des difficultés financières exceptionnelles.

Formulaire : <https://www.martigny.ch/data/documents/FS-formulaireCOVID-19.pdf>